



Info-Retraite

BULLETIN D'INFORMATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS RETRAITÉS ET DE LEURS SURVIVANTS

ÉTÉ/AUTOMNE 2008

Insuffisance redressée, rentes actuelles inchangées

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario ont modifié la disposition relative à l'indexation des rentes des futurs retraités afin de régler l'insuffisance de capitalisation du régime de 12,7 G\$.

Cette modification ne vous touche pas. Votre rente continuera d'être pleinement indexée annuellement. Les rentes versées aux retraités et la valeur des prestations accumulées à ce jour par les enseignants actifs sont protégées par la loi.

Jim Leech, président et chef de la direction du RREO, a déclaré que la modification permettra au régime de gérer les défis de la capitalisation découlant notamment de la faiblesse des taux d'intérêt, de l'augmentation de l'espérance de vie et du risque de rendements insuffisants.

Application de la nouvelle disposition

Les prestations accumulées avant le 1^{er} janvier 2010 demeureront protégées contre l'inflation à 100 %. L'indexation des prestations accumulées après le 31 décembre 2009 se situera entre 50 et 100 % de l'augmentation du coût de la vie, en fonction de la capitalisation du régime.

Le gouvernement de l'Ontario et les employeurs désignés qui participent au régime verseront des cotisations supplémentaires équivalentes à l'indexation dont sont privés les participants.

Pour plus d'information sur la nouvelle disposition et sur la capitalisation du régime, consultez notre site, www.otpp.com.

Le taux d'indexation de votre rente sera annoncé dans le prochain numéro d'Info-Retraite, qui devrait paraître en novembre.



En veillant à la bonne santé du régime, on assure la sécurité à la retraite de toutes les générations de participants.

Dans ce numéro...

<i>Votre rente est à l'abri de la crise financière</i>	2
<i>Des limites de réemploi pour tous les emplois</i>	2
<i>L'espérance de vie en hausse</i>	3
<i>Des placements immobiliers aux normes environnementales élevées</i>	4
<i>Les Services aux participants, premiers en Amérique du Nord</i>	6
<i>Évaluez votre connaissance des termes liés aux placements</i>	7
<i>Vos questions</i>	8

Votre rente est à l'abri de la crise financière actuelle

Les retraités ne doivent pas craindre les répercussions sur leur rente de la situation actuelle des marchés financiers, déclare Jim Leech, président et chef de la direction du RREO.



Jim Leech

« Vous pouvez compter sur votre rente », confirme Jim.

Bien que la caisse puisse subir des pertes à court terme, c'est le rendement à long terme qui compte pour les régimes de retraite.

Bob Bertram, vice-président directeur, Placements nous assure que l'équipe des placements continuera d'assumer le niveau de risque approprié et de faire des placements conformes à son objectif à long terme, soit le versement des rentes des enseignantes et des enseignants.

« En période d'instabilité, ce qu'il y a de mieux à faire est de se concentrer sur l'essentiel et de ne pas dramatiser.

Nous avons déjà vécu de telles périodes de turbulence », a-t-il précisé.

La diversification est essentielle

Pour Bob, la situation actuelle des marchés montre bien à quel point il importe de diversifier les placements par secteur d'activité, région géographique et catégorie d'actif.

« Comme toujours, nous surveillerons de très près les placements de la caisse pour faire face à la situation. »

Nous communiquons le rendement des placements des portefeuilles de la caisse une fois par année. Comme d'habitude, les résultats seront présentés dans le *Rapport aux participants*, au printemps.

« Il ne faut pas oublier que les rentes versées aux participants retraités et les prestations accumulées par les participants actifs sont protégées en vertu de la loi », précise Jim. ■

Les règles de réemploi s'appliquent à tous les emplois

Les limites relatives au réemploi s'appliquent maintenant à tous les retraités qui travaillent pour un employeur désigné.

Avant le 1^{er} septembre 2008, ces limites ne visaient que les emplois dans l'enseignement et certains autres emplois chez les employeurs désignés.

Les règles de réemploi limitent le nombre de jours pendant lesquels un retraité peut travailler dans le milieu de l'éducation sans que sa rente soit touchée, comme suit :

- 95 jours dans chacune des trois premières années scolaires de réemploi (ces années ne doivent pas nécessairement être consécutives);
- 20 jours pendant chaque année scolaire par la suite.

Les règles ne s'appliquent pas aux journées travaillées durant la période du 1^{er} septembre 2001 au 31 août 2006. ■



Les limites relatives au réemploi s'appliquent maintenant à tous les retraités qui travaillent pour un employeur désigné.

Nouvelles en bref

L'espérance de vie en hausse

Une nouvelle étude sur l'espérance de vie indique que les enseignants de l'Ontario vivent plus longtemps à la retraite. L'enseignante qui prend sa retraite aujourd'hui a une espérance de vie de 90 ans, soit trois années de plus qu'un enseignant.

Le tableau ci-dessous présente l'espérance de vie au moment du dépôt de chacune des évaluations actuarielles du RREO depuis qu'il est devenu une entité indépendante, en 1990.

Les espérances de vie qui y figurent sont des moyennes. Vos antécédents familiaux, votre état de santé, votre mode de vie et votre âge actuel sont les meilleurs indicateurs de votre espérance de vie. ■

Année de l'évaluation	Espérance de vie au départ à la retraite Hommes	Femmes
1993	24 ans	28 ans
1996	24 ans	29 ans
1998	24 ans	29 ans
1999	24 ans	29 ans
2000	24 ans	29 ans
2001	25 ans	29 ans
2002	28 ans	30 ans
2003	28 ans	30 ans
2005	28 ans	30 ans
2008	30 ans	33 ans

Un régime de retraite complémentaire pour combler l'écart de revenu à la retraite

Une personnalité importante du monde des affaires demande la création d'un nouveau régime de retraite complémentaire au Canada.

Dans un article publié par l'Institut C.D. Howe, Keith Ambachtsheer affirme qu'un tel régime permettrait d'éviter une baisse du niveau de vie à la retraite pour les milliers de Canadiens qui ne disposent pas d'un régime de retraite au travail ou dont le régime est inadéquat. Le régime en gestion commune offrirait la possibilité de

prélèvements sur le salaire, des frais d'administration peu élevés et une gestion par des spécialistes.

Sommet national en vue d'améliorer le système de retraite canadien

Claude Lamoureux, chef de la direction retraité du RREO, croit qu'un sommet national visant à réformer le système de retraite du Canada et à mettre fin au déclin des régimes de retraite à prestations déterminées est nécessaire.

À l'occasion d'une allocution devant l'Economic Club of Toronto, M. Lamoureux a demandé aux décideurs d'uniformiser les lois provinciales sur les régimes de retraite, actuellement disparates.

« Le régime de retraite à prestations déterminées est une des meilleures façons d'épargner en vue de la retraite », a-t-il affirmé, ajoutant que les employeurs délaissent ce type de régime en raison de ses coûts élevés et de sa complexité. Seuls quelque 20 % des travailleurs du secteur privé sont couverts par un tel régime au Canada, comparativement à 80 % dans le secteur public élargi. Pour lire le texte intégral de l'allocution, www.otpp.com. ■

Brèves sur iAccès

- Environ 36 000 retraités, soit 33 % des retraités du régime, sont inscrits à iAccès Web, notre site sécurisé réservé aux participants.
- Des participants établis dans 77 pays consultent iAccès Web.
- L'utilisateur d'iAccès le plus âgé a 101 ans.
- Un de nos participants a consulté le site à 134 reprises l'an dernier.
- Si tous les participants lisaient *Info-Retraite* en ligne plutôt que sur papier, on éviterait de couper une trentaine d'arbres par année.
- L'utilisation de iAccès Web a augmenté de 29 % l'an dernier.

Les placements immobiliers du RREO reconnus

Un fait auquel réfléchir lors de votre prochaine séance de magasinage : les sommes investies en votre nom servent possiblement à la construction de certains des immeubles commerciaux les plus respectueux de l'environnement qui soient au pays.

Cadillac Fairview, la filiale immobilière en propriété exclusive du RREO, est reconnue comme un chef de file dans l'adoption de normes environnementales progressistes dans la construction et la gestion d'immeubles.

Neuf immeubles certifiés verts

Près de 11 % des immeubles de Cadillac Fairview ont reçu la certification « Visez vert Plus » de l'Association des propriétaires et des administrateurs d'immeubles (BOMA), accordée aux immeubles qui satisfont aux pratiques exemplaires du secteur immobilier : diminution de la consommation d'énergie, réduction des coûts d'exploitation et meilleure gestion des déchets. Parmi les immeubles ayant reçu cette prestigieuse distinction, citons le Toronto Eaton Centre, le TD Centre et la Simcoe Place.

Depuis 2004, Cadillac Fairview mise sur l'innovation pour faire face aux problèmes environnementaux. Cette année-là, la société est devenue parmi les premières à adopter, dans certains de ses immeubles

de bureaux, un nouveau système qui réduit grandement la consommation d'énergie et les émissions, le système Deep Lake Water Cooling de la société Enwave. La construction du RBC Centre, qui sera un des immeubles de bureaux les plus écologiques au Canada, a commencé en 2006.



Karen Jalon

Donner l'exemple

Un des plus importants propriétaires et gestionnaires d'immeubles commerciaux en Amérique du Nord, Cadillac Fairview ne se contente pas seulement d'être

la meilleure de son domaine. Elle cherche à donner l'exemple.

« Nous voulons prêcher par l'exemple dans tous les aspects de nos activités, y compris en matière d'environnement », explique Karen Jalon, directrice, Opérations durables à l'échelle nationale.

Des recherches indiquent que les locataires de commerces de détail et de bureaux sont influencés par l'engagement du propriétaire à l'égard des pratiques environnementales.

« Nous croyons qu'un programme environnemental ciblé peut non seulement appuyer notre vision d'être le chef de file de notre secteur, mais aussi avoir une incidence positive sur notre rendement financier. Tout le monde en sort gagnant. »

La vision environnementale

Le programme environnemental de Cadillac Fairview s'appuie sur les principes et objectifs suivants :

- Énergie et eau : conservation et efficacité. Utilisation de sources d'énergie renouvelables dans chaque immeuble.
- Gestion des déchets et recyclage : production de déchets nulle grâce à une approche cohérente et rigoureuse en matière de réacheminement et de minimisation des déchets.
- Protection de l'environnement : élimination des répercussions négatives des immeubles de Cadillac Fairview lorsqu'il y a interaction entre les activités, les produits et les services et l'environnement (tout en se conformant à la réglementation gouvernementale).
- Approvisionnement écologique : utilisation de produits et de services écologiques dans tous les immeubles et adoption de pratiques de gestion exemplaires en matière d'environnement.
- Communications : information et sensibilisation des employés et des locataires sur les initiatives en cours afin que tous puissent y contribuer.

pour leurs normes environnementales élevées

Cadillac Fairview a élaboré une stratégie environnementale complète fondée sur les principes de protection de l'environnement, de conservation des ressources, d'innovation technologique et de responsabilité sociale. « Nous sommes convaincus que cette approche entraînera de bons résultats à long terme et qu'elle aura une incidence positive sur nos employés, nos locataires et nos clients », soutient M^{me} Jalon.

Le RBC Centre certifié or

Le RBC Centre, au centre-ville de Toronto, a fait couler beaucoup d'encre depuis le début des travaux, en 2006.

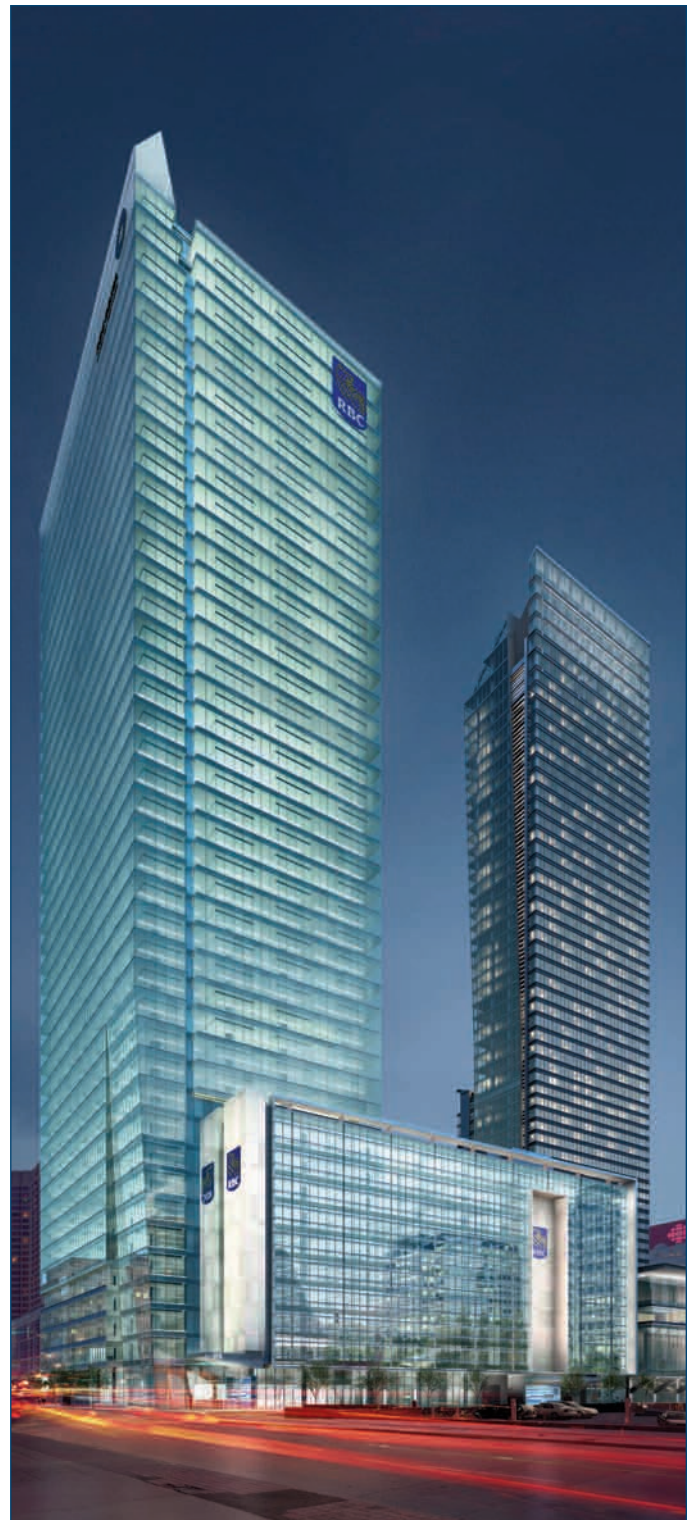
En plus de son architecture spectaculaire et de son emplacement de choix, il s'agira de la première tour de bureaux d'importance au Canada à être certifiée or en matière de leadership en développement durable grâce à de nouvelles technologies et à des partenariats avec les locataires afin de minimiser la consommation d'énergie et l'impact environnemental.

La norme LEED, système de pointage pour la construction d'immeubles écologiques accepté à l'échelle internationale, est une mesure de la durabilité, de l'efficacité de la consommation d'eau, de la consommation d'énergie ainsi que de l'atmosphère et des matériaux.

Voici quelques-unes des caractéristiques de l'immeuble de 1,2 million de pieds carrés :

- systèmes automatisés pour l'éclairage et les fenêtres;
- fenêtres isolées allant du plancher au plafond pour capter un maximum de lumière naturelle;
- systèmes de collecte d'eau et de recyclage à haut rendement;
- matériaux à faibles émissions;
- génératrice de secours au biocarburant répondant à la totalité des besoins énergétiques des systèmes électriques.

Situé sur la rue Wellington, à deux pas de la gare Union, le RBC Centre, qui doit ouvrir ses portes en juin 2009, comptera 41 étages. Il sera relié à la Simcoe Place et à l'hôtel Ritz Carlton, que Cadillac Fairview détient conjointement. ■



Le RBC Centre de Cadillac Fairview, qui ouvrira en 2009, utilisera 50 % moins d'énergie que les bâtiments conformes au Code national de l'énergie.

Les Services aux participants, premiers en Amérique du Nord

Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) offre le meilleur service de retraite de sa catégorie en Amérique du Nord.

Un rapport récent de CEM Benchmarking Inc. classe le RREO au premier rang parmi ses homologues d'Amérique du Nord, se fondant sur l'évaluation de 11 catégories de service, du versement des rentes à la communication avec les participants.

En outre, le RREO partage le premier rang à l'échelle internationale, devançant 58 autres grands régimes de retraite du Canada, des États-Unis, des Pays-Bas et de l'Australie.

Le RREO a obtenu une note de 89 %, la note médiane étant de 74 % pour les régimes de l'Amérique du Nord et de 60 % pour ceux du Canada.



Ann, spécialiste des rentes, fait partie de l'équipe des Services aux participants qui s'est classée au premier rang.

Les régimes participants sont évalués d'après des critères comme le temps d'attente au téléphone, la disponibilité des outils en ligne, l'exactitude des données des participants et la qualité des relevés de retraite à l'intention des participants. Le RREO s'est classé parmi les cinq premiers régimes pour la qualité du service tous les ans depuis cinq ans.

« Ces résultats témoignent de l'engagement continu de notre équipe à offrir un service personnalisé exceptionnel aux participants », se réjouit Rosemarie McClean, vice-présidente principale, Services aux participants.

« Je suis très fière de ces résultats et de la passion démontrée chaque jour par notre groupe. »

Pour demeurer à la tête du peloton, le RREO offrira de nouveaux services à ses participants d'ici trois à cinq ans, ajoute M^{me} McClean.

« Le RREO a élaboré sa stratégie et fait sienne l'équation $e = mc^3$ – mille pardons à Einstein », explique M^{me} McClean.

La lettre « e » signifie « excellence », et le reste de l'équation correspond à :

- Multiplication des caractéristiques personnalisées
- Multiplication des choix
- Multiplication des conseils

« Des améliorations technologiques ont permis une plus grande automatisation des opérations et des demandes courantes. Comme bon nombre de participants trouvent réponse à leurs questions et mettent leur dossier à jour en ligne, le personnel a plus de temps pour fournir des services à valeur ajoutée », indique la vice-présidente principale.

Selon M^{me} McClean, les clients peuvent s'attendre à ce que le service soit plus adapté à leurs besoins individuels à l'avenir. « Notre approche actuelle consiste à communiquer toute l'information au participant. Nous lui expliquons les options qui lui sont offertes, mais le laissons choisir. »

« À l'avenir, nos employés seront en mesure d'étudier à fond la situation du participant et de l'aider à prendre la meilleure décision qui soit. »

La différence est subtile, mais le fait de conseiller les participants relativement aux règles complexes du régime et de les aider à prendre des décisions éclairées répondra à une demande de longue date.

M^{me} McClean conclut en indiquant que les retraités seraient informés dès l'arrivée de nouveaux services. ■

Résultat par catégorie

Résultat	Catégorie de service
94 %	Services en ligne
92 %	Versement des rentes
92 %	Estimation des rentes
89 %	Communications
89 %	Début du versement des rentes
88 %	Personnes-ressources pour les participants
86 %	Rachat et transfert de droits à pension
84 %	Services aux employeurs participants

Évaluez votre connaissance des termes liés aux placements

Évaluez vos connaissances en matière de placement en choisissant, dans la liste, le terme correspondant à chaque définition. Les réponses sont indiquées dans l'ordre, au bas.

Termes :

- Marchandise
- Produit dérivé
- Action ordinaire
- Fonds de couverture
- Débenture
- Obligation à rendement réel ■



Définition

Obligation gouvernementale particulière dont le rendement est lié à l'inflation.

Fonds qui met en commun l'avoir d'investisseurs et utilise diverses méthodes pour offrir une protection contre les pertes.

Matière première, comme l'or ou le blé, négociée au volume sur un marché boursier.

Instrument financier dont la valeur sous-jacente est liée à un autre placement et qui permet de l'acheter ou de le vendre à un prix déterminé.

Placement (p. ex., bon du Trésor) sous la forme de prêt à une société ou à un gouvernement et qui n'est pas garanti par des biens.

Valeur mobilière qui confère une participation dans une société.

Terme

Vos questions...

Q *J'ai oublié mon mot de passe et mon ID utilisateur pour le site Web sécurisé réservé aux participants. Que dois-je faire?*

R Vous pouvez facilement récupérer, en ligne, vos mot de passe et ID utilisateur oubliés.

Cliquez sur Ouvrir une session à partir de n'importe quelle page du site Web, www.otpp.com, puis lisez les directives sous « Difficultés à ouvrir une session? » à la page d'ouverture de session. Votre ID utilisateur ou votre mot de passe vous sera envoyé par courriel. Si vous avez modifié votre adresse de courriel sans nous en informer, appelez-nous.

Q *J'ai une fille handicapée adulte. A-t-elle droit à des prestations de survivant?*

R Si vous n'avez pas de conjoint admissible, votre fille pourrait avoir droit à une rente de

survivant à votre décès. Nous pouvons dès maintenant faire une évaluation préliminaire de l'admissibilité de votre fille aux prestations. Si elle satisfait aux exigences et que son handicap demeure le même ou se détériore d'ici à votre décès, elle devrait être admissible aux prestations. Votre fille ou son mandataire doit présenter une demande de prestations, ainsi que la preuve médicale de son admissibilité, à la suite de votre décès. Comme tous les cas sont différents, n'hésitez pas à nous appeler si vous avez des questions.

Q *Je passerai l'hiver en Arizona. Puis-je recevoir ma rente là-bas?*

R Oui. Celle-ci peut être déposée directement en dollars américains dans votre compte bancaire en Arizona.

Pour ce faire, remplissez le formulaire *Dépôt direct en dollars US*, dans la section Publications de notre site Web, www.otpp.com. À votre retour, vous pouvez demander que votre rente soit déposée dans votre compte local.

Q *Mon mari est-il autorisé à agir en mon nom si je deviens invalide?*

R Vous devez nous faire parvenir une copie de votre *Procuration relative aux biens* si vous souhaitez que votre mari ou un autre représentant agisse en votre nom. Une trousse de procurations peut être obtenue auprès du bureau du Tuteur et curateur public. Téléphonnez au 1 800 366-0335 ou au 416 314-2800 pour en obtenir copie. Vous pourriez également vouloir consulter un avocat à ce sujet. ■

Info-Retraite

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle

Téléphone : 416 226-2700 ou 1 800 668-0105

Télécopieur : 416 730-7807 ou 1 800 949-8208

Courriel : inquiry@otpp.com

Site Web : www.otpp.com

Vos commentaires et vos observations sur n'importe quel aspect d'Info-Retraite sont les bienvenus. Veuillez téléphoner à Debra Hanna à ce sujet en composant le 416 730-5351 ou le 1 877 812-7989; vous pouvez aussi lui envoyer un courriel à l'adresse :

debra_hanna@otpp.com.

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.

ISSN 1180-3290



Retourner tout bulletin non distribuable
au Canada à :

PM# 40062973

Régime de retraite des enseignantes
et des enseignants de l'Ontario

5650, rue Yonge

Toronto (Ontario) M2M 4H5